



# L'AVIS DES DÉCHETS<sup>+</sup>

## LE SUPPLÉMENT | #03 | DECEMBRE 2019

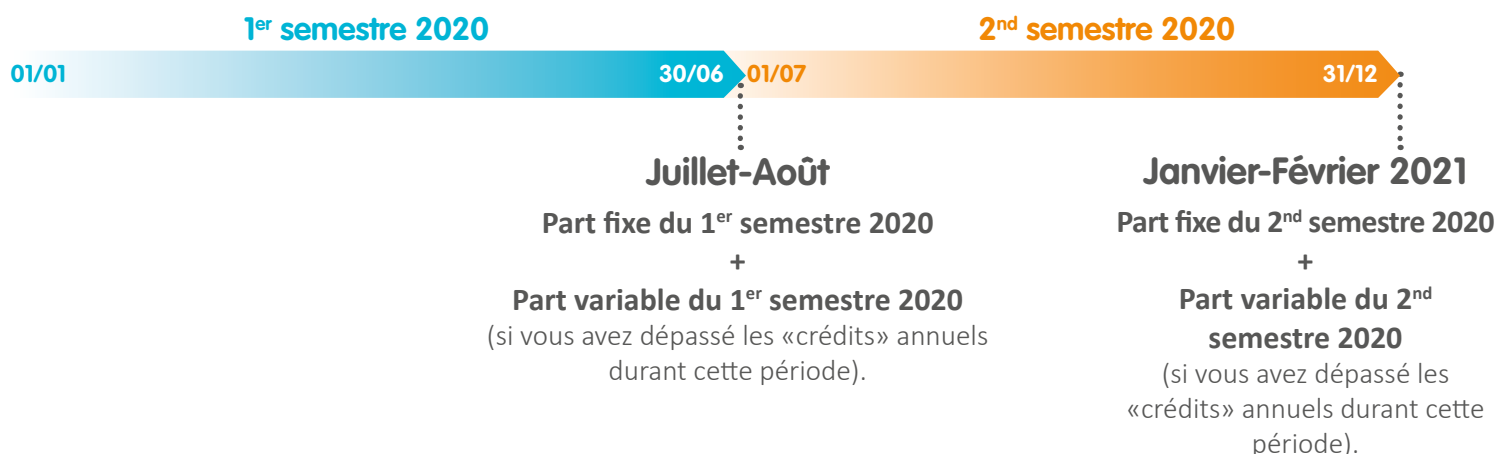


## 2020 : à venir...



### Un nouveau calendrier de facturation...

L'année 2020 va permettre d'ajuster le calendrier d'envoi de la Redevance Incitative pour facturer les services du Sycodem **une fois le service rendu, à terme échu**. Retrouvez sur la frise ci-dessous les étapes de ce changement :



### > En 2020, **UNE SEULE** facture de Redevance

L'année 2020 est une **année de transition** pour assurer, entre autres, un meilleur délai de traitement des nombreux changements de situation. A partir du 1<sup>er</sup> janvier, les services du Sycodem vous seront facturés **à terme échu**.

- Vous n'avez pas déménagé en 2019**
- Vous n'avez pas dépassé les «crédits» de votre part fixe en 2019**

**Vous ne recevez pas de facture en janvier 2020.** Votre prochaine Redevance vous sera adressée en juillet-août pour les services consommés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 ; puis en janvier-février 2021.

- Vous avez dépassé les «crédits» de votre part fixe en 2019**


Vous recevez, en janvier 2020, une facture pour la **part variable du 2<sup>nd</sup> semestre 2019** (dépassement des 6 vidages du bac noir/an, ou des 30 dépôts en conteneurs enterrés d'ordures ménagères/an ou des 10 entrées en déchèteries/an). En juillet-août 2020, vous recevrez votre Redevance pour les services consommés sur le 1<sup>er</sup> semestre ; puis en janvier-février 2021.




Pensez à signaler tous vos changements de situation (évolution du foyer, déménagement, emménagement) grâce au **formulaire en ligne sur [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr) (rubrique Contact)**, ou à [accueil@sycodem.fr](mailto:accueil@sycodem.fr)

# Point d'étape sur les EMBALLAGES

## > AUJOURD'HUI...

 **2014 :**  
**1 630,65 T**  
d'emballages collectés sur le territoire du Sycodem  
= **29,35 kg/hab.**

 **2019 :**  
**2 170 T**  
d'emballages collectés sur le territoire du Sycodem  
= **38,96 kg/hab.**



Nos poubelles jaunes explosent !



La forte adhésion de la population au geste de tri et l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers sont positives et à encourager. Toutefois, cela entraîne une **augmentation rapide des tonnages collectés et traités sur le Sycodem**. Cette évolution impacte les coûts d'autant plus que le prix de rachat des matières recyclables est en constante diminution. Les recettes perçues sur une partie des emballages traités couvrent de moins en moins les dépenses associées à la collecte.

## > POURQUOI RÉDUIRE ?




Face à cette production grandissante d'emballages et de suremballages, il est essentiel aujourd'hui d'adopter de nouveaux gestes pour **préserver nos ressources naturelles et notre environnement actuel**.

**41** % d'augmentation de la production mondiale de déchets plastiques, estimée d'ici 2030.

**300** Millions de tonnes de déchets plastiques dans l'océan, estimés d'ici 2030 (quantité 2019 doublée).

Au-delà du **tri** de nos emballages, la priorité, aujourd'hui, est de **réduire** leur quantité.

## > COMMENT RÉDUIRE ?

 **Découvrez la méthode « BISOU »<sup>(1)</sup>**  
*les 5 (bonnes) questions à se poser avant tout achat*

- B**esoin : à quel besoin cet achat répond-il ?
- I**mmédiat : dois-je l'acheter immédiatement ?
- S**emblable : n'ai-je pas déjà quelque chose de semblable ?
- O**rigine : quelle est l'origine de ce produit ?
- U**tile : cet objet me sera-t-il vraiment utile ?



### D'autres idées :

**Achetez en vrac** >> les commerces de proximité proposant du vrac sont en pleine expansion sur notre territoire.

**Passez au «fait-maison»** >> recettes partagées sur le web ou ailleurs !

**Suivez les astuces du groupe «Vers le Zéro Déchet»** >> des habitants près de chez vous partagent leurs gestes vertueux sur L'Avis des Déchets, sycodem.fr et la page Facebook du Sycodem. Des idées à adopter !

(1) M. Dubois-Lefèvre et H. Verdeken  
«J'arrête de surconsommer»

